

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

AVIS DE CONVOCATION

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

Luxembourg, le 03 octobre 2022

Les actionnaires de NATIXIS AM Funds, (ci-après la « **SICAV** ») sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SICAV (l'« **assemblée générale annuelle** »), qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le :

28 octobre 2022, à 10 h 00 CET

pour examiner et voter les points suivants à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil d'administration** ») et de KPMG Luxembourg (le « **Réviseur d'entreprise agréé** ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.
2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.
3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.
4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « **Administrateurs** ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.
5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.
6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.
7. Honoraires d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.
8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Les actionnaires sont priés de noter qu'aucun quorum n'est requis pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale annuelle et que les résolutions seront approuvées à la majorité simple des suffrages valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale annuelle.

En ce qui concerne l'épidémie de coronavirus (COVID-19) et par respect des mesures sanitaires visant à la contenir, nous ne serons pas en mesure de vous recevoir pour assister à l'assemblée générale.

En raison de la pandémie de Covid-19, il est possible que la procuration que vous enverrez par courrier postal parvienne tardivement à l'équipe de CACEIS BLB Domicile. Afin d'assurer le traitement des votes pour l'assemblée générale annuelle, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer dans un premier temps la procuration requise en version numérisée, puis de l'envoyer par voie postale dans les plus brefs délais. L'envoi préalable de votre procuration numérisée permettra à l'équipe de CACEIS BLB Domicile de la traiter dès sa réception. Les procurations reçues uniquement par e-mail seront prises en compte pour l'assemblée générale annuelle.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir envoyer les procurations **avant le 26 octobre 2022** en version numérisée à l'adresse e-mail suivante : lb-domicile@caceis.com, puis par courrier postal à Domicile Department, CACEIS Bank, Luxembourg Branch (« **CACEIS BLB** »), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou au service financier belge CACEIS BANK, Belgium Branch (à l'attention du Département Légal, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique).

Toutefois, si nous recevons votre bulletin de vote dans les délais indiqués pour l'envoi par e-mail (26 octobre 2022), le vote sera pris en compte.

Le formulaire de procuration est également disponible sur demande au siège social de la Société, ou auprès du service financier belge CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 26 (3) de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, dans sa version modifiée, le rapport des administrateurs, le rapport du réviseur d'entreprises et le rapport annuel de la SICAV (y compris les comptes audités) (le « **Rapport annuel audité** ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022 seront disponibles au siège social de la SICAV huit jours avant l'assemblée générale annuelle. Ces documents sont également disponibles auprès du service financier belge CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Le prospectus mis à jour, les documents d'information clé pour l'investisseur en français et en néerlandais, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

BULLETINS DE VOTE

Pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires de NATIXIS AM Funds (l'« assemblée générale annuelle »), qui se tiendra dans les bureaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, sis 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 octobre 2022 à 10 h 00 CET

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com **au plus tard le 26 octobre 2022, ET** par courrier postal à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson ou au service financier belge CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, à l'attention du Département Légal ou par fax au (+32) 2 209 26 37.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de l'application des mesures de distanciation sociale dans les locaux de Caceis Bank, Luxembourg Branch, les actionnaires de la SICAV participeront à l'assemblée générale annuelle par procuration donnée au président de l'assemblée générale annuelle ou par vote à distance, formulé à l'écrit par voie électronique, comme décrit ci-dessous, conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée, et à la Loi du 17 décembre 2021 portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales.

Conformément à l'article 450-1 (2) de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée périodiquement) et aux statuts de NATIXIS AM Funds (la « **SICAV** »), chaque actionnaire peut voter par le biais d'un bulletin de vote renvoyé par courrier ou par facsimilé au siège social de la SICAV ou à l'adresse précisée sur l'avis de convocation ou sur le bulletin de vote.

Chaque actionnaire peut également agir à toute assemblée des actionnaires en nommant le président comme mandataire.

Ordre du jour et résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

- 1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

- 2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 21 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 25 juillet 2022, aux actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM SRI CREDIT SHORT DURATION
(anciennement OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT)
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 25 juillet 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY*
- SEEYOND EUROPE SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND EUROPE MINVOL)
- SEEYOND GLOBAL SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND GLOBAL MINVOL)
- OSTRUM FIXED INCOME MULTI STRATEGIES* (action D6 – LU1561915312**)
(anciennement OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME)

*Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM FIXED INCOME MULTI STRATEGIES* (I/D H-EUR**) (anciennement OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME) les :

- 24 septembre 2021
- 22 octobre 2021
- 24 novembre 2021
- 23 décembre 2021
- 28 janvier 2022
- 25 février 2022
- 25 mars 2022
- 26 avril 2022
- 25 mai 2022
- 24 juin 2022
- 25 juillet 2022
- 25 août 2022

*Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Honoraires d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide d'accepter les honoraires d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Nom de l'actionnaire

Adresse de l'actionnaire

Date & signature

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B : 177 509

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

BULLETIN DE VOTE (ou à renvoyer par e-mail)

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com, et par courrier postal à l'adresse suivante : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson au plus tard le 26 octobre 2022 ou au service financier belge CACEIS Belgium S.A., Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, à l'attention du Département Légal ou par fax au (+32) 2 209 26 37.

Seuls les formulaires fournis par la SICAV et reçus par la SICAV au moins deux jours ouvrables avant l'assemblée et conformément aux conditions déterminées par la loi seront pris en compte. Les bulletins de vote ne faisant état ni d'un vote favorable ou défavorable, ni d'une abstention seront nuls.

Pour la résolution proposée ou acceptée par le conseil d'administration (le « Conseil d'administration »), vous pouvez :

- voter « pour » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - voter « contre » en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
 - vous abstenir en cochant la case correspondante (sur la page suivante)
-

Par le biais de ce bulletin de vote, le (la) soussigné(e)

détenteur(trice) de :

- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Bonds Opportunities 12M, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum SRI Credit Short Term Duration¹, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Inflation, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum SRI Euro Aggregate², catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Credit Opportunities, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Convertible Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Natixis Conservative Risk Parity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Market Neutral, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Sustainable MinVol³, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Global Sustainable MinVol⁴, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Volatility Strategy, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Emerging Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Emerging Equity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Sport Equity, catégorie _____

souhaite voter lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de NATIXIS AM Funds, qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **28 octobre 2022 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

2. Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 21 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION

¹ Anciennement Ostrum Euro Short Term Credit

² Anciennement Ostrum Euro Aggregate

³ Anciennement Seeyond Europe MinVol

⁴ Anciennement Seeyond Global MinVol

- OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY
- 25 juillet 2022, aux actionnaires des compartiments suivants :
- OSTRUM SRI CREDIT SHORT DURATION
(anciennement OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT)
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 25 juillet 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY*
- SEEYOND EUROPE SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND EUROPE MINVOL)
- SEEYOND GLOBAL SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND GLOBAL MINVOL)
- OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME* (action D6 – LU1561915312**)

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM FIXED INCOME MULTI STRATEGIES (I/D H-EUR**) (anciennement OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME) les :*

- 24 septembre 2021
- 22 octobre 2021
- 24 novembre 2021
- 23 décembre 2021
- 28 janvier 2022
- 25 février 2022
- 25 mars 2022
- 26 avril 2022
- 25 mai 2022

- 24 juin 2022
- 25 juillet 2022
- 25 août 2022

**Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

***Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Honoraires d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide d'accepter les honoraires d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Par la présente, le (la) soussigné(e) vote :

POUR	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

CONTRE	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

ABSTENTION	<input type="checkbox"/>	Point 1 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 2 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 3 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 4 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 5 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 6 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 7 de l'Ordre du jour
	<input type="checkbox"/>	Point 8 de l'Ordre du jour

Date : _____ 2022

Signature :

NATIXIS AM FUNDS

Société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 177 509

PAR LETTRE RECOMMANDÉE

FORMULAIRE DE PROCURATION

À envoyer par e-mail à lb-domicile@caceis.com, **ET** par voie postale à l'adresse suivante :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de
Luxembourg à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson **au plus tard le 26 octobre 2022.**

Par le biais de ce formulaire de procuration, le(la) soussigné(e),

détenteur(trice) de :

- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Bonds Opportunities 12M, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Credit, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum SRI Credit Short Term Duration¹, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Euro Inflation, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum SRI Euro Aggregate², catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Credit Opportunities, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Convertible Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Natixis Conservative Risk Parity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Market Neutral, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Europe Sustainable MinVol³, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Global Sustainable MinVol⁴, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Seeyond Volatility Strategy, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – Ostrum Global Emerging Bonds, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Emerging Equity, catégorie _____
- _____ actions de NATIXIS AM Funds – DNCA Global Sport Equity, catégorie _____

désigne par la présente le Président de l'assemblée ou :

comme mandataire pour voter en son nom tous les points de l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans les locaux de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le **28 octobre 2022 à 10 h 00 CET** avec l'ordre du jour suivant (l'« **Ordre du jour** ») :

¹ Anciennement Ostrum Euro Short Term Credit

² Anciennement Ostrum Euro Aggregate

³ Anciennement Seeyond Europe MinVol

⁴ Anciennement Seeyond Global MinVol

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. **Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil d'administration ») et de KPMG Luxembourg (le « Réviseur d'entreprise agréé ») pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.**

L'assemblée décide d'approuver les rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

2. **Approbation de l'« État de l'Actif net » et de l'« État des variations de l'Actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.**

L'assemblée décide d'approuver l'« État de l'Actif net » et l'« État des variations de l'actif net » pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022. L'assemblée décide de présenter le résultat net de l'exercice.

3. **Ratification des paiements de dividendes effectués dans certains compartiments de la SICAV au cours de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.**

L'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes intermédiaires effectué les :

- 21 octobre 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM EURO AGGREGATE
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 19 janvier 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO CREDIT
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 26 avril 2022, au profit des actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

- 25 juillet 2022, aux actionnaires des compartiments suivants :
 - OSTRUM SRI CREDIT SHORT TERM DURATION
(anciennement OSTRUM EURO SHORT TERM CREDIT)
 - OSTRUM EURO INFLATION
 - OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
(anciennement OSTRUM EURO AGGREGATE)
 - NATIXIS CONSERVATIVE RISK PARITY

L'assemblée décide ensuite de ratifier le paiement des dividendes annuels le 25 juillet 2022 aux actionnaires des compartiments suivants :

- DNCA EURO VALUE EQUITY*
- SEEYOND EUROPE SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND EUROPE MINVOL)
- SEEYOND GLOBAL SUSTAINABLE MINVOL
(anciennement SEEYOND GLOBAL MINVOL)
- OSTRUM FIXED INCOME MULTI STRATEGIES* (action D6 – LU1561915312**) (anciennement OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME)

*Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

De plus, l'assemblée décide de ratifier le paiement des dividendes mensuels effectué au profit des actionnaires du compartiment OSTRUM FIXED INCOME MULTI STRATEGIES* (I/D H-EUR**) (anciennement OSTRUM MULTI ASSET GLOBAL INCOME) les :

- 24 septembre 2021
- 22 octobre 2021
- 24 novembre 2021
- 23 décembre 2021
- 28 janvier 2022
- 25 février 2022
- 25 mars 2022
- 26 avril 2022
- 25 mai 2022
- 24 juin 2022
- 25 juillet 2022
- 25 août 2022

*Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

**Cette classe d'actions ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Quitus aux administrateurs de la SICAV (les « Administrateurs ») et au Réviseur d'entreprise agréé de la SICAV pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide de donner quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprise agréé pour l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

5. Reconduction du mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de renouveler le mandat respectif de Natixis Investment Managers International représentée par M. Jason Trépanier, Natixis Wealth Management Luxembourg représentée par M. Philippe Guénet et Natixis Life représentée par M. Frédéric Lipka, en leur qualité d'Administrateurs de la SICAV, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

6. Approbation de la réélection du Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

L'assemblée décide de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la SICAV de KPMG Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2023.

7. Honoraires d'audit de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

L'assemblée décide d'accepter les honoraires d'audit relatifs à l'audit des comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2022.

8. Toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Le formulaire de procuration autorise le mandataire à participer à la session de l'assemblée générale annuelle et, le cas échéant, à la session suivante si la première session de ladite assemblée n'a pas pu délibérer ; à participer à toutes les délibérations et à voter sur tous les points de l'ordre du jour, à prendre toute mesure que l'avocat considère utile ou nécessaire dans l'intérêt de la SICAV et en particulier la rédaction et la signature du procès-verbal et de tout autre document, que l'avocat juge nécessaires pour l'exécution du présent formulaire de procuration.

Date : _____ 2022

Signature : _____